



Commune de Dambach-La-Ville

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 MAI 2013

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Après convocation en date du vendredi 18 mai 2013 et mesures de publicité prévues par le Code Général des collectivités territoriales, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Dambach-la-Ville se sont réunis le jeudi 23 mai 2013 en séance ordinaire, à 19 H dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Gérard ZIPPERT, Maire.

Etaient présents : 11

M. Gérard ZIPPERT, Maire, M. Claude HAULLER, Mme Sabine LEISER, M. Michel DIETRICH, Mme Christiane SCHEPPLER, adjoints, MMES et MM. Etienne ADLOFF, Romain BURRUS, Sébastien ROSSI, Philippe SCHUHLER, Myriam WINKLER, Corinne HOFF

Absents excusés : 8

Mme Anne-Marie BELENFANT qui donne procuration à M. Gérard ZIPPERT
M. Jean-Marie GLEITZ qui donne procuration à Philippe SCHUHLER
M. Olivier KEMPF qui donne procuration à Sébastien ROSSI
Mme Annie MICHEL qui donne procuration à Christiane SCHEPPLER
M. Pierre LEVYCKYJ qui donne procuration à Claude HAULLER
M. Guy JACOB qui donne procuration à Sabine LEISER
M. Pierre-Nicolas MERSIOL qui donne procuration à Corinne HOFF
M. Maximilien ZAEPFFEL

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivité territoriales.

Secrétaire de séance : Christiane SCHEPPLER

Assistante déléguée au secrétariat : Florence MEYER

ordre du jour

- | | |
|--|---|
| 1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 23 avril 2013 | 3 |
| 2) Foyer culturel Georges Meyer - avenant n° 1 - lot 1 - démolition - gros-œuvre | 3 |
| 3) Passerelle - décision modificative n° 3 | 3 |
| 4) Communauté de Communes Barr Bernstein - statuts communautaires de la Communauté de Communes Barr-Bernstein | 3 |
| 5) Composition du Conseil Communautaire en 2014 | 3 |
| 6) Adhésion et transfert complet du service eau potable portées productions, transfert et distribution au SDEA | 4 |
| 7) Convention de mise à disposition de locaux à la Communauté de Communes pour l'accueil du périscolaire | 4 |
| 8) Convention de remboursement des frais d'avocat liés à la préemption de TCA | 4 |

9) Renouvellement d'une convention d'autorisation d'une conduite d'eau potable en forêt communale	5
10) Subventions pour travaux d'amélioration du bâti et de sauvegarde de l'habitat traditionnel	5
11) Restructuration de l'ancienne synagogue en espace culturel - avenant de transfert - lot 11	6
12) Stagiaire - rémunération	6
13) Divers	6
a) Droit de préemption urbain	6
b) Affaire BALGUERIE C/ Gérard ZIPPERT	7
c) Logement de fonction Florent ERLNBACH	7
d) Subvention foyer culturel Georges Meyer	7
e) Caserne des pompiers	7
f) Burgenstrasse	7
g) Fête de la musique	7

M. le Maire salue M. MESNY, Président de l'Université populaire sans frontières d'Obernai qui effectue une intervention devant le Conseil Municipal pour présenter le projet d'ouverture d'une antenne de l'université populaire à Dambach-La-Ville.

M. MESNY présente l'Université Populaire Sans Frontières d'Obernai, qui est une université populaire indépendante au même titre que l'Université populaire de Colmar, Mulhouse ou Strasbourg.
L'université populaire d'Obernai compte actuellement 43 professeurs permanents.

L'université populaire souhaite mettre en place une antenne sur Dambach-La-Ville en proposant les cours qui suivent : allemand, anglais, informatique, (WORD, EXCEL, cours pour seniors), dessins, peinture, aquarelle, photos, bien-être, harmonie corporelle

Le président de l'université populaire va se mettre en relation avec le Principal du Collège pour voir si une convention d'occupation des salles peut être mise en place pour donner ces cours.

Il sollicitera également la Commune pour une mise à disposition de locaux.
Une réunion publique va être organisée le mercredi 19 juin 2013 à 20 H à la Laube pour présenter les projets de cours à la population.

1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 23 avril 2013

Le procès verbal du 23 avril 2013, transmis aux conseillers avec l'invitation à la présente séance, est adopté à l'unanimité.

2) Foyer culturel Georges Meyer - avenant n° 1 - lot 1 - démolition - gros-œuvre

M. le Maire expose,
Que dans le cadre du marché de réhabilitation de l'ancienne synagogue en foyer culturel, il s'agit de passer un avenant concernant le lot 1 « démolition gros-œuvre » dont l'entreprise SELTZ est titulaire.

Mur extérieur, démolition, reconstruction pour un montant de 7 522,38 €HT.

Cet avenant représente une augmentation de 6,73% du marché initial.

Le lot 1 passe à **119 349,54 €HT**.

Le Conseil municipal, après délibération et vote,
Décide de valider l'avenant n° 1 présenté ci-dessus,
Et charge le Maire de le signer

3) Passerelle - décision modificative n° 3

Une étude de sol, non prévue au départ a été programmée pour mettre en œuvre la passerelle.

Après consultation, M. le Maire a validé l'offre de prix la mieux disante de la Sté GEOTEC pour un montant de 2995 € HT, soit 3582,02 € TTC.

Il s'agit de prendre une décision modificative au budget afin d'y intégrer cette dépense :

C/020 : dépenses imprévues : - 3 600,00 €
C/2151 opération 032 - passerelle : + 3 600,00 €

4) Communauté de Communes Barr Bernstein - statuts communautaires de la Communauté de Communes Barr-Bernstein

*Les documents relatifs aux nouveaux statuts de la Communauté de Communes dont distribués aux élus pour lecture et analyse.
Le point ne sera délibéré qu'au mois de juin 2013*

5) Composition du Conseil Communautaire en 2014

*Les documents relatifs aux nouveaux statuts de la Communauté de Communes dont distribués aux élus pour lecture et analyse.
Le point ne sera délibéré qu'au mois de juin 2013*

6) Adhésion et transfert complet du service eau potable portées productions, transfert et distribution au SDEA

*Les documents relatifs aux nouveaux statuts de la Communauté de Communes dont distribués aux élus pour lecture et analyse.
Le point ne sera délibéré qu'au mois de juin 2013.*

7) Convention de mise à disposition de locaux à la Communauté de Communes pour l'accueil du périscolaire

Le Maire expose au Conseil Municipal que le périscolaire « Les Loustics » de la Commune de Dambach-La-Ville pourra accueillir une quarantaine d'enfants à compter de la prochaine rentrée scolaire 2013/2014 grâce à la mise à disposition complète du préau vitré pour assurer ce service dans les conditions demandées par le service « Jeunesse et sports ».

Pour permettre à la Communauté de Communes d'assurer la compétence périscolaire, la Commune de Dambach-La-Ville accepte de mettre à disposition les locaux qui suivent

- périscolaire,
- préau vitré,
- ancienne école maternelle uniquement durant le temps de la pause méridienne des périodes scolaires

La Communauté de Communes Barr Bernstein doit participer aux frais de fonctionnement par le biais d'une convention.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,
Autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition des locaux communaux à la Communauté de Communes Barr Bernstein pour le périscolaire.

8) Convention de remboursement des frais d'avocat liés à la préemption de TCA

Le Maire expose au Conseil Municipal que la Commune a avancé la somme de 12 976,60 € TTC relative aux frais d'avocat, suite à la préemption de la Teinturerie Centre Alsace, faite au nom de la Communauté de Communes qui n'est pas compétente pour exercer ce droit.

Or, la préemption de la Commune est intervenue dans le but de rétrocéder le terrain à la Communauté de Communes du Bernstein et de l'Ungersberg, dans le cadre de l'aménagement de la 2de tranche de la plateforme départementale.

La Communauté de Communes avait décidé en date du 13/12/2012 de rembourser ces frais à la Commune. Du fait de la fusion des deux Communautés de Communes, ces frais doivent être pris en compte par la nouvelle Communauté de Communes. Une convention doit en préciser les modalités.

Le Conseil Municipal,
Après délibération et vote,

Charge le Maire de signer ladite convention.

9) Renouvellement d'une convention d'autorisation d'une conduite d'eau potable en forêt communale

L'adjoint Michel DIETRICH expose au Conseil Municipal que le contrat de concession autorisant l'implantation d'une conduite d'eau potable en forêt communale arrive à terme le 31 juillet 2013, dont la redevance annuelle était fixée à 150 €.

Le Conseil Municipal, après délibération et vote,

- Décide de renouveler le contrat de concession n°003/Dambach montagne pour une durée de 9 ans concernant l'implantation de cette conduite
- Fixe le montant de la redevance annuelle à 200 €
- Charge l'ONF de la rédaction de l'acte
- Charge le Maire de signer toutes les pièces afférentes

10) Subventions pour travaux d'amélioration du bâti et de sauvegarde de l'habitat traditionnel

- **Ancien dispositif (avant juin 2012)**

- **Travaux de valorisation du patrimoine d'avant 1900 :**

Le Conseil Municipal décide de verser les subventions suivantes pour les travaux de rénovation du bâti ancien effectué dans le cadre de l'ancien dispositif :

- A M. ZIMMERMANN Eric : 706,80 € pour des travaux de réfection de la toiture effectués au 5 rue des Potiers
 - A M. RIGASSI Jean-Yves : 1 432.20 € pour des travaux de réfection de la toiture sur sa maison sise 6 rue de l'Eglise
 - A M. HAUSS André : 2027,67 € pour les travaux de crépissage, de ravalement de façade, de remplacement de tuiles, et de certaines menuiseries sur la maison sise 8 rue des Potiers
 - A M. ZAEPFFEL Guy : 1050,90 € pour des travaux de réfection de la toiture effectués au 9 rue de la Porte Haute

- **Nouveau dispositif - 12 juin 2012**

- **Subvention de la Commune dans le cadre des aides de l'ANAH pour les propriétaires occupants sociaux**

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 12 juin 2012,

Le Conseil Municipal décide,
D'abonder l'aide de l'Anah à hauteur de 3 % pour des travaux liés aux économies d'énergie (gain supérieur à 25 %)
et d'accorder une subvention de 431,78 € (correspondant à 14 392,53 € x 3%) à Mme DEYBACH Perrine dans le cadre des travaux d'amélioration qu'elle a engagé dans sa propriété au 18 rue du Leubuhl (poêle à bois - velux + isolation des combles)

11) Restructuration de l'ancienne synagogue en espace culturel - avenant de transfert - lot 11

Vu le courrier du 26 avril 2013 adressé par l'entreprise OFB, titulaire du lot 11 - STORES, d'un montant de 14 646,72 € dans le cadre du marché de restructuration de l'ancienne synagogue, informant la Commune de la cession de son fonds de commerce, à l'entreprise TIR TECHNOLOGIES - 5 rue de l'Industrie -67480 KILSTETT représentée par Martin BENDER,
Vu la production des attestations d'assurance, et attestations fiscales par l'acquéreur,

Le Conseil municipal,

Charge le Maire de signer l'avenant de transfert de titulaire de marché avec la Sté TIR TECHNOLOGIES

12) Stagiaire - rémunération

Le service administratif a accueilli une stagiaire, Melle Mallaury MEYER, étudiante en 1^{ère} année de DEUST des collectivités territoriales à Sélestat, qui a effectué un stage de 20 jours x 7 Heures soit 140 heures, d'avril à juin 2013 et effectue un travail de qualité pour le service administratif.

Pour une durée mensuelle de travail de 151,67 heures, la franchise de cotisation en 2013 à l'URSSAF est de 436,05 € (soit une rémunération horaire maximale de 2,875 €, soit 402,50€).

Vu la proposition de la Commission administrative ;

Le Conseil Municipal après délibération et vote,

- Décide de lui verser une gratification d'un montant de 400 € qui lui sera versée au mois de juin.

13) Divers

a) Droit de préemption urbain

La Commune n'a pas fait valoir son droit de préemption lors des ventes qui suivent :

- Vente de M. Jean GINDER à M. et Mme Mickaël CLOG d'un terrain bâti sis 6 rue des Jardins et d'une superficie de 2,32 ares

b) Affaire BALGUERIE C/ Gérard ZIPPERT

M. le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du procès intenté par M. BALGUERIE à son encontre, le juge a condamné M. BALGUERIE à verser 1 307,37 €, dans le cadre de l'article 700 (1500 € moins les frais de recouvrement) à son nom.

S'agissant d'un litige mettant Gérard ZIPPERT en cause en sa qualité de maire, il veut reverser l'intégralité de cette somme au CCAS de Dambach-La-Ville.

c) Logement de fonction Florent ERLNBACH

Le logement de fonction de Florent ERLNBACH est vacant depuis le 1^{er} mai 2013, M. ERLNBACH ayant trouvé un autre logement.

Il est prévu d'organiser un état des lieux de sortie qui permettra d'appréhender l'ensemble des travaux à effectuer avant de pouvoir remettre le logement en location.

d) Subvention foyer culturel Georges Meyer

M. le Maire signale aux Conseillers que la Commune a obtenu une subvention de 189 600 € de la part de la Région Alsace, dans le cadre de la réfection du foyer culturel Georges MEYER, somme bien supérieure à la subvention qu'on avait estimé au niveau du budget prévisionnel.

e) Caserne des pompiers

Une commission de travail a été mise en place par la CDC de Barr Bernstein pour travailler sur le dossier de création d'une nouvelle caserne. Sa 1^{ère} mission consiste à rechercher le terrain idéal à Blienschwiller ou Nothalten.

f) Burgenstrasse

Le Conseiller Municipal Etienne ADLOFF fait le point sur le projet Burgenstrasse où Dambach-La-Ville figurera parmi 18 autres communes du Bas-Rhin. Le Maire estime que la Commune a tout intérêt à adhérer à ce projet. Une participation d'environ 2000 € annuelle sera demandée à la Commune. La délibération devra être prise au mois de juin.

g) Fête de la musique

La Conseillère Municipale Myriam WINKLER signale qu'une fête de la Musique sera organisée le samedi 22 juin à 18 H30 sur la Place du Marché avec petite buvette et tartes flambées. Des groupes locaux se produiront (Chorale des enfants - chorale du Collège - Joyeux de Vignerons - Country AGF).

La secrétaire de séance
Christiane SCHEPPLER

Le Président de séance
Gérard ZIPPERT

Validation du Procès verbal du 23/05/2013

NOM	Prénom	Présent	Absent	Signature
ZIPPERT	Gérard	x		
LEISER	Sabine	x		
BURRUS	Romain	x		
SCHUHLER	Philippe	x		
ROSSI	Sébastien	x		
SCHEPPLER	Christiane	x		
MICHEL	Annie		x	
ADLOFF	Etienne	x		
HAULLER	Claude	x		
GLEITZ	Jean-Marie		x	
JACOB	Guy		x	
BELENFANT	Anne-Marie		x	
ZAEPFFEL	Maximilien		x	
HOFF	Corinne	x		
DIETRICH	Michel	x		
MERSIOL	Pierre-Nicolas		x	
KEMPF	Olivier		x	
LEVYCKYJ	Pierre		x	
WINKLER	Myriam	x		